



ESTADO DE MINAS GERAIS
GABINETE DO SECRETÁRIO DAS FINANÇAS

M. E. C.
INSTITUTO NACIONAL
DE
ESTUDOS PEDAGÓGICOS
27 MAI 1961
PROTOCOLO
nº 2541/61

Belo Horizonte, 8 de maio de 1961.

C. B. P. E.
ENTRADA
22 MAI 61
Nº 1.324/61

Prezado Amigo
Prof. Anísio Teixeira

Cordial visita.

É com satisfação que lhe envio, ane-
xos, um trabalho de autoria do Sr. Georges Fr. LOOS
sôbre turismo escolar e uma indicação bibliográfica
relativa ao mesmo assunto.

Com os cumprimentos do

Amº. e Adºr.

Bilac Pinto
(Bilac Pinto)
Secretário das Finanças

urgente
D. Gil Rodrigues
preparar relatório 28/5/61

*to CBPE - para agradecer imediatamente
e depois analisar e estudar
Em 19/4/61*

ED/icm

LE TOURISME SCOLAIRE

Rapport présenté par M. Georges Fr. LOOS (Belgique)

Messieurs,

1. Introduction.

Dans le cadre du tourisme social, le tourisme scolaire devrait pouvoir prendre et occuper une place prépondérante.

Nous osons affirmer et poser en exergue que le tourisme social par lequel, à juste titre, on veut élever la masse, réussira et mordra sur ces masses populaires dans la mesure où il sera préparé par le tourisme scolaire.

Des rapports antérieurs discutés à l'A.I.D.T., notamment l'excellent exposé de notre ancien collègue Hoen au congrès de 1948 à Anvers, ont établi que, par le truchement du tourisme social nous possédons un moyen précieux d'éduquer et de former culturellement l'ouvrier et l'employé, de rapprocher les peuples, de leur apprendre à s'estimer et se connaître mutuellement, mais aussi de leur enseigner comment remplir leurs loisirs de façon utile et agréable.

Si on a jusqu'ici, réussi dans différents pays à se doter d'un coûteux appareil touristique au service des économiquement faibles, si plusieurs gouvernements ont prévu dans leurs budgets des sommes appréciables destinées à organiser et étendre le tourisme social, il est de fait que cet aspect des congés payés n'a pas encore suffisamment enthousiasmé la masse et que seul un pourcentage réduit de celle-ci donne suite à l'invitation de profiter à cent pour cent de ses vacances en s'instruisant et se délassant par le tourisme.

Il faut donc accentuer encore les efforts tendant à l'organisation rationnelle des congés; il faut, par tous les moyens dont on

dispose, intéresser nos classes laborieuses et leurs dirigeants au tourisme social.

Je suis d'avis qu'il existe un moyen : il faudrait tout mettre en oeuvre pour préparer dès le jeune âge les esprits de nos populations à l'habitude du tourisme, pour leur en donner le goût et pour leur permettre d'en apprécier toute la valeur. Ce moyen c'est l'organisation systématique du tourisme scolaire.

L'histoire de la pédagogie connaît depuis longtemps déjà le tourisme scolaire.

Historiquement parlant, il a différents précurseurs issus d'idées très divergeantes. Les anciens Grecs connaissaient et appréciaient déjà l'enseignement au milieu de la nature et Aristote donnait ses leçons pendant la promenade. C'était l'école péripatétique. Au Moyen Age, on n'avait point encore décrété la séparation existant actuellement entre l'école et la vie, et l'enseignement de l'époque se rattachait bien plus à la nature et à la vie que ce n'est le cas de nos jours. Ce que nous savons des excursions et des promenades scolaires au Moyen Age, nous donne un aperçu de l'unité qui existait encore à cette période entre l'école et la vie et de la façon dont les maîtres et les élèves s'y intégraient. Les voyages scolaires ont conservé leur place dans le système éducatif pendant les époques humanistes et réalistes, de même que plus tard pendant la période rationaliste et ce, en se basant sur leur signification esthétique et hygiénique, sur leur importance pour le développement de la conscience des peuples et, enfin, sur la valeur didactique qu'on leur reconnaissait déjà alors.

C'est à l'école et dans les mouvements de jeunesse que nous devons multiplier nos efforts pour donner à nos jeunes le goût du voyage et de l'aventure sous toutes ses formes. Il faudrait pour cela suivre un plan ordonné. Loin de moi l'idée de critiquer les louables efforts entrepris jusqu'ici et dont je citerai plus loin des exemples, mais je ne peux me défaire de l'idée que toutes ces initiatives procèdent plutôt d'un désir de bien faire, avec des moyens

réduits, que d'un souci d'organisation rationnelle avec l'objectif de faire profiter le plus d'élèves possible des bienfaits du tourisme.

C'est aussi une mentalité à créer autant auprès du corps professoral que dans l'esprit des élèves eux-mêmes. Que d'attraits présenterait le cours de géographie si, en même temps on éveillait dans l'esprit des élèves le désir de "voir" un jour ce qu'on leur a enseigné; mieux encore, les cours de géographie, d'histoire et d'économie seront suivis avec plus d'attention par les élèves si on leur donne la possibilité de se rendre compte "sur place" de ce qu'on leur a appris pendant l'année scolaire.

A observer l'éventail des efforts consentis jusqu'à présent par les pouvoirs publics, on doit reconnaître que de grandes possibilités existent déjà maintenant pour donner aux élèves des vacances touristiques intéressantes; encore faudrait-il accentuer ces efforts, les étendre par l'augmentation de certains budgets et surtout les coordonner pour leur donner toute l'efficacité voulue. A l'effet de trouver de nouvelles formules susceptibles de populariser le tourisme scolaire, il faudra même faire appel à l'imagination.

Si nous voulons réussir et faire rendre toute son efficacité à cette nouvelle formule de tourisme, il faudrait à mon sens créer un organisme spécial groupant tous les organismes intéressés, tels que l'UNESCO, l'U.I.O.O.T., les délégués des ministères de l'Instruction Publique, les organisations de transport, etc. Je crois que l'A.I.D.T. peut faire à ce propos une besogne utile en provoquant certaines initiatives et en insistant dans nos divers pays, par le truchement de nos associations nationales, sur la collaboration effective des instances responsables.

Pour terminer cette courte introduction, je voudrais souligner la valeur pédagogique du tourisme scolaire. Le tourisme et les voyages qu'il comporte représentent pour les jeunes gens une méthode de vie tout à fait nouvelle qui les soustrait pour de courtes périodes aux milieux habituels de l'école et de la famille où leur capacité d'adaptation et d'initiative et leur sens des responsabilités n'ont

pas la possibilité de se développer convenablement.

La vie sous d'autres cieux, dans un milieu qui ne leur est pas coutumier, sous la surveillance discrète de personnes affables et expertes, discipline le sentiment de l'aventure qui dans la jeunesse n'est pas uniquement un besoin d'évasion; il favorise en même temps le développement de leur personnalité. Dans la vie en commun de nombreux jeunes gens, engagés dans un voyage ou dans une excursion, se présentent plusieurs occasions de s'aider réciproquement, de collaborer dans le travail au camps ou au centre d'accueil, de s'acquitter de quelques corvées qui tout en mettant l'adolescent face à face avec les premières difficultés, contribuent à développer en lui le sentiment du devoir et du civisme, de l'ordre et de la discipline.

+ + +

2. Quelques exemples en matière de tourisme scolaire.

Comme je viens de le dire dans le préambule de mon exposé, il existe à travers l'Europe des activités très appréciées en matière de tourisme scolaire.

Je crois utile de passer en revue les initiatives les plus remarquées et qui ont donné d'excellents résultats. Je ne m'attarderai point sur les excursions scolaires organisées en fin d'année dans chaque école, comme c'est l'habitude dans mon pays pour le degré inférieur. Ce sera d'ailleurs probablement le cas dans d'autres pays.

Ce qui nous intéresse au premier chef, ce sont les initiatives touristiques pour les élèves du degré moyen (de 12 à 18 ans).

Afin de ne pas alourdir cet exposé, je passerai sous silence tout ce qui dans le domaine des voyages, bourses de voyage, etc. est réalisé au degré universitaire. Cela ne veut pas dire que nous nous en désintéressons, mais les occasions multiples qu'ont actuellement les étudiants universitaires pour se déplacer, les bourses offertes, et surtout le fait qu'il s'agit de déplacements isolés, m'incitent à rétrécir l'objectif que je me propose et à me limiter au tourisme

scolaire pour le degré moyen, tourisme que je conçois par groupes d'élèves sous la conduite de professeurs ou de moniteurs.

Qu'on me permette de citer d'abord quelques réalisations sur le plan du tourisme scolaire effectuées en Belgique, où le département de l'Instruction Publique s'intéresse vivement à ce problème.

Conformément à l'esprit et aux directives du programme des écoles primaires, l'accent est mis sur l'étude du milieu.

Dès les classes inférieures, les élèves doivent, sous la conduite de leurs maîtres, apprendre à connaître le milieu urbain ou rural dans lequel ils vivent. Ils s'y intéressent par des excursions d'une demi-journée ou d'une journée entière consacrées à la connaissance des monuments et des sites, ainsi qu'aux us et coutumes de leur milieu naturel et de ses environs.

Progressivement les déplacements s'étendent à la région et au pays entier. Généralement, à partir de 10 ans, l'école organise un voyage scolaire d'une durée d'un ou de deux jours.

La Société Nationale des Chemins de Fer Belges a un service spécial de démarcheurs qui s'occupe de mettre au point les programmes des déplacements scolaires.

A la demande du personnel enseignant, des trains spéciaux sont organisés, avec explications données au moyen d'amplificateurs qui se trouvent dans les wagons. Nous les appelons "trains-radio".

Certains instituts, ou leurs oeuvres de soutien scolaire, et quelques administrations communales, sont propriétaires d'autocars, qui sont mis à la disposition des écoles pour les déplacements.

Ce n'est qu'à partir de l'enseignement secondaire (ou moyen) proprement dit que les écoles se rendent à l'étranger. Les pays les plus visités sont : la France, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne et la Grande Bretagne.

Cependant, des groupes d'élèves des classes supérieures se rendent parfois en Scandinavie, en Italie et en Espagne.

Pour faciliter les déplacements en période de vacances, organiser des colonies scolaires et permettre l'échange avec des écoles étrangères, le Ministère de l'Instruction Publique autorise l'hébergement des groupes dans les établissements d'enseignement avec internat situés dans les grandes villes ou dans les régions touristiques comme le littoral et les Ardennes.

Le Département de l'Instruction Publique dispose du matériel de couchage et du matériel de cuisine permettant d'organiser le séjour dans les villes d'art ou d'autres endroits appropriés, en installant des dortoirs et des réfectoires provisoires.

Le Ministère accorde son patronage à la Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse. Il s'intéresse également aux autres organismes de tourisme par relais. Il préconise d'ailleurs l'utilisation des auberges de jeunesse par les groupes scolaires en excursion.

Il met au point, avec le concours des commissions mixtes pour l'application des accords culturels bilatéraux, les échanges d'élèves avec d'autres pays et dispose à Bruxelles d'un Home de jeunesse pouvant accueillir, même pendant l'année scolaire, une cinquantaine d'élèves accompagnés de professeurs.

Il accorde son patronage et son aide aux voyages scolaires Belgo-Luxembourgeois dont l'activité est très grande.

Une statistique illustrera les efforts qu'on déploie en Belgique en faveur du tourisme scolaire : en 1958 vingt mille participants, pour un total de 76.400 journées, ont été reçus en Belgique par l'intermédiaire de cette organisation. Par ordre d'importance des contingents il faut citer : la Grande Bretagne, la France, l'Autriche, l'Allemagne. L'activité de cet organisme s'est encore accrue depuis lors.

En dehors de ces activités patronnées directement par le département de l'Instruction Publique, je veux encore citer les efforts appréciables consentis par différentes administrations communales de Belgique sous la forme de rencontres scolaires entre ville belge et ville étrangère. C'est le cas d'Anvers qui, tous les

ans, organise des rencontres scolaires entre Anvers d'une part, Rotterdam et Mulhouse d'autre part. Alternativement ces rencontres se tiennent à Anvers et dans la ville néerlandaise ou française. Ces rencontres ont vu le jour en 1939, entre Anvers et Rotterdam, grâce au zèle de deux inspecteurs communaux. Ces rencontres constituent actuellement un vrai moyen de fraternisation entre la jeunesse des deux grandes villes portuaires. Environ 400 élèves belges et autant d'élèves néerlandais entre 13 et 18 ans se rencontrent dans un tournoi sportif et profitent de leur présence dans le pays pour le visiter sous l'égide de guides compétents.

Pour les rencontres Anvers-Mulhouse, le même programme consiste en des visites de monuments, d'usines et de sites. Les enfants sont chaque fois logés chez des parents d'élèves, dans des internats ou dans des domaines municipaux.

Dans le cadre des jumelages municipaux européens, la commune d'Anderlecht, à 3 km de Bruxelles - 93.000 habitants - organise des rencontres avec les habitants des villes avec lesquelles elle est jumelée : Boulogne, Billancourt, Hammersmith, Neukoeln et Zaandam. Il est aussi possible d'organiser dans ce cadre des journées scolaires qui profiteront hautement à la jeunesse de ces villes.

Enfin, il existe en Belgique une organisation "La Jeunesse Belge à l'Etranger", fondation qui a pour but de promouvoir chez les jeunes belges la connaissance pratique des langues vivantes et des peuples qui les parlent. Elle prête ses bons offices à l'établissement de relations épistolaires entre jeunes de langues différentes, à l'organisation de séjours dans les familles et à l'organisation de séjours dans des camps internationaux, des homes, des cours de vacances, etc. Je n'ai voulu citer cette organisation que par souci d'être aussi complet que possible.

Une des réalisations pratiques qui fonctionne actuellement en Belgique et qui donne un rendement des plus satisfaisants, est l'organisation des voyages scolaires Belgo-Luxembourgeois, association sans but lucratif fondée en 1933, et dont les statuts ont été modifiés et

adaptés aux circonstances en 1935 et en 1940. Cette organisation a pour but de mieux faire connaître la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg non seulement aux écoliers belges et luxembourgeois, mais surtout aux élèves, étudiants et membres du personnel enseignant d'autres pays et d'établir et de favoriser des rapports amicaux entre la jeunesse scolaire de pays différents.

Cette association a pour objet l'organisation de voyages collectifs d'échange entre écoliers et étudiants belges et ceux d'autres pays. Le nombre des membres est illimité et est subordonné à trois conditions :

- 1) être présenté par deux associés;
- 2) être admis par le Conseil d'Administration;
- 3) s'engager par écrit à respecter les statuts et l'esprit de l'association et à travailler à la prospérité de la société.

Un délégué du Ministre de l'Instruction Publique et un délégué du Ministre des Communications font partie de droit du conseil d'administration. L'avoir social est formé par des dons, legs, subsides, recettes et revenus divers. Chaque voyage scolaire comporte en principe un certain pourcentage de voyages gratuits dont bénéficient les enfants de condition modeste.

L'association est dirigée par un directeur technique et les fonctions d'administrateur sont honorifiques et non rétribuées. Pendant l'année écoulée, l'association a organisé des voyages collectifs à taux réduit en France, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Grande Bretagne, en Espagne, en Italie et en Allemagne.

En ce qui concerne les étrangers accueillis en Belgique, l'effort de l'association se solde par 6.400 élèves et étudiants étrangers reçus en Belgique pour un total de 31.000 nuitées !! Les groupes sont reçus tout aussi bien dans des internats scolaires, que dans des hôtels suivant les circonstances, les possibilités et les moyens financiers dont on dispose. On organise également des camps et des accueils dans les gîtes d'étape qui deviennent de plus en plus nombreux en Belgique.

A l'intention des intéressés, l'association édite chaque année un prospectus de voyage qui est adressé à l'étranger. J'en tiens quelques exemplaires à la disposition de mes honorables collègues.

En poursuivant mes recherches dans le domaine du tourisme scolaire, j'ai rencontré d'autres initiatives qui méritent l'attention de notre assemblée. C'est ainsi qu'il existe en Italie, à l'initiative du Touring Club Italien, une organisation qui s'occupe activement et avec succès du tourisme scolaire.

Organisation - Le comité central du "Tourisme Scolaire" a son siège à Milan auprès du Touring Club Italien. A ce comité sont représentés le Ministère de l'Instruction Publique, celui des Transports et le Commissariat au Tourisme. Plusieurs personnalités éminentes dans le domaine de la culture et de l'instruction s'y ajoutent. Le mouvement se propose d'intéresser les étudiants à l'idéal du tourisme professé par les Touring Clubs, à la connaissance du pays dans ses beautés naturelles, dans ses monuments et ses oeuvres d'art et dans le folklore populaire si riche et si divers en Italie. Le comité central tient contact avec la direction des chemins de fer et les sociétés exploitatrices de lignes d'autobus dans le but d'obtenir des facilités spéciales pour les membres affiliés au Tourisme Scolaire. Il existe en outre des délégations provinciales de Tourisme Scolaire dans les chefs-lieux de province. Elles sont chargées de propager le mouvement dans les écoles et à y fonder des sections d'école; elles organisent l'activité des sections et notamment des manifestations provinciales de tourisme et de culture à l'intention des membres. Enfin, des sections scolaires sont constituées dans chaque école ou chaque groupe d'écoles. Elles participent aux manifestations touristiques provinciales pu nationales et préparent et développent chaque année un programme touristique limité aux élèves de l'école.

Activités - Jusqu'à présent ces activités touristiques se limitent à des voyages ou excursions dans le pays même. Une revue "Marco Polo" entretient les rapports entre les diverses sections et donne l'impulsion qui convient à tout le mouvement. Les jeunes gens prenant part aux manifestations du Tourisme Scolaire sont couverts

par une police spéciale d'assurance contre les accidents. De petits guides sont préparés pour mettre en valeur les excursions les plus intéressantes; ils sont adaptés à l'âge et à la mentalité des jeunes gens. Ils offrent une série de notions de grande utilité concernant l'histoire, la géographie, l'art et l'économie des localités à visiter. C'est ainsi que les étudiants sont préparés à pratiquer le tourisme suivant les principes et dans l'esprit de l'association. Elle constitue donc à tous points de vue une pédagogie du tourisme. Les professeurs et moniteurs qui accompagnent les élèves complètent l'illustration des zones visitées par de véritables leçons d'histoire, de sciences naturelles, d'histoire de l'art et de géographie. On peut dire, à juste titre, que la conception des voyages scolaires, prônée par le Tourisme Scolaire Italien, constitue, dans un de ses aspects les plus sympathiques, une continuation pratique de l'enseignement scolaire.

Statistiques - Quoique ne disposant pas de subsides l'essor pris par le Tourisme Scolaire Italien dans ces dernières années est particulièrement encourageant. Il existe en ce moment plus de 2.000 écoles adhérentes. Les jeunes gens qui en 1955 ont pris part aux excursions, campings, voyages, etc., organisés par le Tourisme Scolaire Italien se chiffrent à plus de 164.000 unités. Plus de 3.000 professeurs se dévouent en dehors de leurs heures de cours au succès et à la réussite du Tourisme Scolaire.

Un autre centre du tourisme scolaire en Italie est constitué par le Centro Italiano per le Relazioni Universitarie con l'Estero, dont le siège est à Rome. Les buts du C.R.U.E.I. sont les suivants :

- a) mettre à la disposition des étudiants italiens qui désirent se rendre à l'étranger pour raisons de tourisme ou d'études un centre de renseignements et de services;
- b) faire de même pour les étudiants étrangers qui viennent en Italie;
- c) faciliter la diffusion des renseignements concernant les bourses d'études, les cours de vacances et les concours internationaux;
- d) lancer des initiatives destinées à développer les relations

et les échanges culturels et encourager toutes celles qui visent à faire connaître l'Italie aux étudiants étrangers.

Créé en 1948, le C.R.U.E.I. s'occupe, au début surtout, de l'organisation de voyages en groupes à l'étranger. Depuis la normalisation des communications entre les divers pays l'activité a également été développée en ce sens.

C'est à l'initiative de cet organisme qu'a été créée la carte internationale d'identité d'étudiants, document reconnu par les organisations universitaires étrangères qui donne le droit de jouir de toutes les facilités accordées aux étudiants dans les divers pays.

Le C.R.U.E.I. a édité un guide européen pour les voyages d'étudiants. Il contient tous les renseignements dont pourrait avoir besoin un étudiant se rendant pour motif d'études ou de tourisme en pays étranger.

Le C.R.U.E.I. envoie des étudiants dans les camps de travail organisés en été en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas.

L'activité d'accueil du C.R.U.E.I. est dirigé vers deux objectifs principaux. En dehors des facilités à accorder aux étudiants étrangers venant individuellement en Italie, il s'occupe aussi de l'accueil des groupes de tourisme universitaire, qui viennent toujours plus nombreux tant des pays d'Europe que de ceux d'outre-Atlantique.

Le nombre d'étrangers reçus en Italie individuellement ou en groupes s'élève à 5.455 pour l'année 1957, dont 1.017 pour faire des études, le reste s'intéressant au tourisme. Le nombre d'étudiants italiens envoyés à l'étranger individuellement ou en groupes s'élève pour la même année à 3.495 dont 572 qui vont y faire des études.

En France de nombreuses initiatives existent pour promouvoir le tourisme scolaire, surtout universitaire. Un intéressant fascicule comportant 180 pages est édité sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale avec le concours de la Commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Il

groupe toutes les possibilités pour les élèves, les étudiants, les groupements de jeunesse, les campeurs, etc., dans le domaine du tourisme et du camping. Il donne en outre des renseignements étendus sur les moyens de transports : par fer, par eau, par air et par route et donne des conseils pratiques pour la jeunesse qui désire se rendre en France. En dehors de cette publication, qui traite surtout des organisations d'hôtellerie, d'écoles, d'instituts, de gîtes d'étape et de terrains pour campeurs, tout en renseignant adresses et conditions, je n'ai pas trouvé en France d'organisme qui, comme c'est le cas en Italie et en Belgique, s'occupe exclusivement de tourisme scolaire dans le sens que je souhaite y donner.

3.- Principes pouvant servir de base à l'élaboration d'un projet d'organisation du tourisme scolaire.

Il est certain qu'en dehors des organisations que je viens de citer "exempli gratia" il existe encore dans d'autres pays des services et des initiatives dignes de notre attention? J'ai dû forcément me limiter dans leur énumération et je me suis seulement arrêté plus longuement à celles qui, par leur caractère scolaire et par les moyens qu'ils ont mis en oeuvre pour réaliser leur objectif, sont susceptibles de nous permettre de dégager quelques principes directeurs en vue de l'organisation et de la propagation du tourisme scolaire international.

Une première constatation s'impose : il y a pléthore d'initiatives les unes meilleures que les autres, mais tous ces efforts sont éparpillés, manquent de coordination et s'ignorent plus ou moins les uns les autres. Il y a là une première tâche de coordination à accomplir. Il faudra ensuite penser à développer les efforts consentis et les étendre le plus possible de façon à faire profiter le maximum d'étudiants et d'élèves des bienfaits du tourisme scolaire.

Cette coordination et cette extension ne sont d'après moi possibles que si l'on fait preuve d'imagination en créant le ou les organismes centralisateurs auxquels pourront adhérer toutes les

organisations existantes à condition de se conformer aux règles communes qui devront être élaborées. Un tel organisme serait appelé à rendre d'immenses services; il ne devrait pas nécessairement avoir un fonctionnement coûteux ni un personnel nombreux. Les frais devraient en être supportés, soit par les membres adhérents, soit par une intervention aux budgets de nos gouvernements respectifs.

Cet organisme centralisateur devrait enfin faire le cadastre de toutes les organisations de tourisme scolaire existantes et leur donner la possibilité de communiquer et de collaborer fructueusement entre elles, afin de les faire profiter de leurs expériences mutuelles.

4.- Conclusions pratiques.

Il me reste à répondre à une dernière question : que peut faire l'A.I.D.T. pour promouvoir le tourisme scolaire international ? Il va de soi que je suis prêt à accueillir toutes les suggestions que nos honorables collègues voudront bien présenter lors de la discussion de ce rapport. Qu'il me soit toutefois permis, en terminant, de formuler, comme base de discussion, quelques conclusions pratiques.

Je vois, quant à moi, la possibilité pour l'A.I.D.T. d'organiser sous ses auspices, voire sous sa propre responsabilité, l'organisme centralisateur dont nous aurions besoin pour coordonner et étendre les activités du tourisme scolaire, tant national qu'international.

Cette institution fonctionnerait sous la forme d'une association sans but lucratif et s'inspirerait, mutatis mutandis, des statuts des "Voyages scolaires belgo-luxembourgeois" dont je tiens le texte à la disposition de l'Assemblée Générale.

L'Association chargerait une commission restreinte de rédiger les statuts et de mettre sur pied l'embryon d'organisme dont nous aurions besoin au début. Elle aurait, pour ce faire, la faculté de contacter au nom de l'A.I.D.T. tous les gouvernements, ministères et organismes existants qui seraient susceptibles de pouvoir lui venir en aide pour mettre sur pied un organisme centralisateur. Cet organisme

centralisateur, loin d'être une agence de voyage, devra plutôt s'orienter vers l'utilisation maximum des règles existantes et vers la création de nouveaux débouchés là où ils s'avèreraient utiles.

Cette commission ferait, endéans les six mois, rapport au Conseil de l'A.I.D.T. sur ses activités et sur les possibilités et les moyens de créer l'organisme centralisateur du tourisme scolaire international.

On comprendra aisément qu'un tel projet doit être soigneusement étudié et qu'il serait téméraire de la part de votre rapporteur de s'aventurer dans des détails d'organisation ou de vous soumettre des précisions qui pourraient, après coup, s'avérer inutiles, inefficaces ou même superflues.

Messieurs,

Je crois avoir donné à cette Assemblée générale suffisamment de matière à réflexion. Je formule le voeu que le débat qui suivra apporte encore plus de clarté sur le problème qui nous occupe et que les décisions que nous sommes appelés à prendre sous la forme de résolutions, contribuent à l'épanouissement harmonieux et profitable du tourisme scolaire.

Puisse notre belle jeunesse en cueillir bientôt les fruits !!

Anvers, le 14 décembre 1960.